

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00574 Numéro SIREN : 397 470 386 Nom ou dénomination : IN EXTENSO BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2022 sous le numéro de dépôt 18601

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 667	17 152	7 515	9 932
Fonds commercial (1)	6 532 146		6 532 146	6 553 020
Autres immobilisations incorporelles	2 801 281		2 801 281	2 801 281
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 878	4 878		
Constructions	81 518	67 329	14 189	18 393
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 388 958	2 038 683	350 275	348 347
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 001 502		3 001 502	3 001 502
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	155 457		155 457	154 511
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 990 407	2 128 042	12 862 365	12 886 986
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 281		6 281	2 148
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 217 408	1 283 935	5 933 473	5 664 412
Autres créances	312 422		312 422	384 042
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	75		75	75
Disponibilités	2 856 158		2 856 158	2 262 186
Charges constatées d'avance (3)	191 273		191 273	236 475
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 583 618	1 283 935	9 299 683	8 549 339
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 574 025	3 411 977	22 162 048	21 436 325
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 634 940	2 634 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 396 452	2 396 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	360 000	360 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 892 162	4 580 104
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 542 354	1 234 287
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 825 909	11 205 783
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	45 685	10 600
Provisions pour charges	372 054	353 959
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	417 739	364 559
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 691 730	2 024 496
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23	4 774
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 454	786 816
Dettes fiscales et sociales	4 817 172	4 451 497
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 000	20 000
Autres dettes	56 005	77 283
Produits constatés d'avance	2 449 017	2 501 118
TOTAL DETTES (1)	9 918 401	9 865 983
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 162 048	21 436 325
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 361 560	1 685 298
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 556 841	8 180 685
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	281 277		281 277	285 582
Production vendue (services)	17 650 450	286	17 650 736	16 466 744
Chiffre d'affaires net	17 931 728	286	17 932 014	16 752 326
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			95 590	86 260
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			617 022	720 912
Autres produits			3 167	1 151
Total produits d'exploitation (I)			18 647 792	17 560 649
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 732 778	3 288 409
Impôts, taxes et versements assimilés			481 847	541 681
Salaires et traitements			7 328 087	7 110 426
Charges sociales			2 628 104	2 810 588
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 221	111 470
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			388 926	343 418
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			152 309	101 629
Autres charges			1 616 385	1 476 568
Total charges d'exploitation (II)			16 434 658	15 784 188
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 213 134	1 776 461
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			128 300	143 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			19	47
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				4 334
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			128 319	147 381
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			17 216	23 131
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			17 216	23 131
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			111 104	124 250
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 324 238	1 900 711

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	316	66
Sur opérations en capital	595 007	38 517
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	595 323	38 583
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 207	18 499
Sur opérations en capital	475 993	59 138
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	479 200	77 637
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	116 123	-39 054
Participation des salariés aux résultats (IX)	323 528	192 960
Impôts sur les bénéfices (X)	574 479	434 409
Total des produits (I+III+V+VII)	19 371 435	17 746 612
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 829 080	16 512 325
BENEFICE OU PERTE	1 542 354	1 234 287
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	128 300	143 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO BRETAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 22 162 048 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 542 354 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux encours : L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux encours clients. Les travaux encours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et des malis et en retenant la méthode de l'avancement pour les missions sociales et la méthode d'appréciation pour les autres missions.

Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Identité des sociétés Mères consolidant les comptes de la société :

AVENIR IE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 82 749 217.50 Euros composé de 3 677 743 actions

SIEGE SOCIAL : 106 Cours Charlemagne 690002 LYON

844 333 245 RCS LYON

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 553 020		20 874	6 532 146
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 825 948			2 825 948
Immobilisations incorporelles	9 378 968		20 874	9 358 093
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	81 518			81 518
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 269 751	6 526		1 276 277
- Matériel de transport	35 281		7 318	27 964
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	997 208	133 121	45 612	1 084 718
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 388 637	139 647	52 929	2 475 354
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 001 502			3 001 502
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	154 511	393 986	393 040	155 457
Immobilisations financières	3 156 013	393 986	393 040	3 156 959
ACTIF IMMOBILISE	14 923 617	533 634	466 844	14 990 407

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		139 647	393 986	533 634
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		139 647	393 986	533 634
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	20 874	52 929	393 040	466 844
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	20 874	52 929	393 040	466 844

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2022
Éléments achetés	1 812 522
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 719 624
Total	6 532 146

Absence d'amortissement des fonds de commerce :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne seront pas amortis.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SELAS STERENN 29850 GOUESNOU	40 000	133 525	99,80	43 889
SASU IN EXTENSO PATRIMOINE BRETAGNE 29850 GOUESN	50 000		100,00	
SARL IN EXTENSO BMS 35310 CHAVAGNE	517 000	188 675	100,00	114 838
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 001 502	3 001 502			128300
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 735	2 417		17 152
Immobilisations incorporelles	14 735	2 417		17 152
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	63 124	4 204		67 329
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 103 820	29 267		1 133 087
- Matériel de transport	33 116	2 165	7 318	27 964
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	816 958	68 167	7 492	877 633
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 021 896	103 804	14 809	2 110 890
ACTIF IMMOBILISE	2 036 631	106 221	14 809	2 128 042

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 876 561 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	155 457		155 457
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 217 408	7 217 408	
Autres	312 422	312 422	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	191 273	191 273	
Total	7 876 561	7 721 104	155 457
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	481 091
Clients - FAE hors groupe	875 554
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	34 120
Etat - produits à recevoir	5 333
Divers - Produits à recevoir	11 145
Total	1 407 243

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 264 687	388 926	369 678	1 283 935
Total	1 264 687	388 926	369 678	1 283 935
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		388 926	369 678	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 283 935 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	1 283 934
TOTAL	1 283 934

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 634 940,00 euros décomposé en 131 747 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA IN EXTENSO NATIONAL 69002 LYON	51,36	67 677,00
SARL RONAN FOUYET ET ASSOCIES 29800 LANDERNEAU	5,28	6 961,00
SARL MORGAN GENTIL ET ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
SARL F CORNEC 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
SARL FRANCOIS LE ROY & ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
SARL SAUK 35310 CHAVAGNE	5,00	6 590,00
SARL BALOURDET MARIE 29590 ROSNOEN	2,70	3 560,00
SARL DENOVAL YOANN SARL 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX	2,70	3 560,00
SARL SARL TARDIVEL	2,70	3 560,00
SARL COTTO ALAIN 35760 SAINT GREGOIRE	1,80	2 377,00
SARL SARL P CHARLIER 29850 GOUESNOU	1,76	2 320,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
HAMON Françoise 29190 PLEYBEN	5,30	6 989,00
ROLLAND Arnaud 35510 CESSON SEVIGNE	3,34	4 407,00
CHARLIER Pascale 29200 BREST	3,01	3 975,00
GENTIL MORGAN 29800 PENCRAN		1,00

NOTES SUR LE BILAN

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 234 287
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 234 287
Affectations aux réserves	312 058
Distributions	922 229
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 234 287

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	2 634 940				2 634 940
Primes d'émission	2 396 452				2 396 452
Réserve légale	360 000				360 000
Réserves générales	4 580 104	312 058	312 058		4 892 162
Résultat de l'exercice	1 234 287	-1 234 287	1 542 354	1 234 287	1 542 354
<i>Dividendes</i>		922 229			
Total Capitaux Propres	11 205 783		1 854 413	1 234 287	11 825 909

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	10 600	38 085	3 000		45 685
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	339 945	114 224	96 129		358 040
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 014				14 014
Total	364 559	152 309	99 129		417 739
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		152 309	99 129		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 918 401 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 691 730	330 170	1 102 305	259 255
Emprunts et dettes financières divers (*)	23	23		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 454	884 454		
Dettes fiscales et sociales	4 817 172	4 817 172		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 000	20 000		
Autres dettes (**)	56 005	56 005		
Produits constatés d'avance	2 449 017	2 449 017		
Total	9 918 401	8 556 841	1 102 305	259 255
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	330 987			
(**) Dont envers les groupes et associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	82 352
Fournisseurs - FAR hors groupe	294 865
ICNE s/ emprunts clientèle	6 432
ICNE s/ autres emprunts, dettes as.	23
Dettes provisionnées pour CP	913 926
Dettes provisionnées pour RTT	144 804
Personnel - Autres charges à payer	2 126
Personnel - Primes à payer	392 933
Personnel - Interessement à payer	50 000
Orga. sociaux - CS sur CP	368 482
Orga. sociaux - Autres CS à payer	194 475
Charges à payer particip eff constr	46 817
Charges à payer taxe apprentissag	3 087
Etat - Charges à payer	26 387
RRR à accorder et autres AAE	3 381
Divers - Charges à payer	5 497
Total	2 535 586

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	191 273		
Total	191 273		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	2 449 017		
Total	2 449 017		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-5 581		-5 581
Ventes de produits intermédiaires	286 859		286 859
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	17 190 719	286	17 191 005
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	459 731		459 731
TOTAL	17 931 728	286	17 932 014

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 20 526 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/06/2022	30/06/2021
Produits financiers de participation	128 300	143 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19	47
Reprises sur provisions et transferts de charge		4 334
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	128 319	147 381
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 216	23 131
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	17 216	23 131
Résultat financier	111 104	124 250

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	1 021	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	5 794	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédag	12 442	
79140000 - Avantages en nature hors associés	13 602	
79143000 - Avantages en nature associés	4 044	
79150000 - Trf de charges - Divers social	111 312	
	148 215	
Total	148 215	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	35	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 172	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	452 034	
Autres charges	23 959	
Rentrées sur créances amorties		300
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		16
Produits des cessions d'éléments d'actif		554 143
Autres produits		40 864
TOTAL	479 200	595 323

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	2 202 666
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	9 228
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 324 238	583 707	1 740 531
+ Résultat exceptionnel	116 123		116 123
- Participations des salariés	323 528		323 528
Résultat comptable	2 126 061	583 707	1 542 354
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 114 424 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	457 697
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	457 697
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	152 566
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 221 personnes dont 14 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	38	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	179	
Ouvriers		
Total	221	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Pour des raisons de confidentialité, cette information n'est pas divulguée dans l'annexe

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>CIC 250 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DU COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE</i>	20 833
<i>BPGO 1125 KE Nantissement compte titres financiers</i>	759 702
<i>CIC 1125 KE Nantissement compte titres financiers</i>	760 806
Avals et cautions	1 541 341
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	6 432
Autres engagements donnés	6 432
Total	1 547 773
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 520 508
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	1 200 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	1 200 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 358 040 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 358 040 euros

La convention prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions.

Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 2.8 %

- Taux de progression de salaires : 2% constant

Les taux de rotation sont fixés ainsi :

* - 5 ans : 16%

* 5 à 15 ans : 10%

* + 15 ans : 3%

- Un taux de charges patronales fixé à 45 %

- Table de taux de mortalité : TV 88/90

AUTRES INFORMATIONS

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

IN EXTENSO BRETAGNE

Société par actions simplifiée au capital de 2 634 940 euros
Siège social : 7 Avenue Charles Tillon 35000 RENNES
397 470 386 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 NOVEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 1 542 354,48 euros approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 1 542 354,48 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires,
la somme de 1 146 198,90 Euros
soit un dividende de 8,70 € par action
- Le solde, soit la somme de 396 155,58 Euros
au poste « Autres réserves »

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 50 634,00 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 1 095 564,90 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2021	922 229 €	131 747	60 165 €	862 064 €
30 juin 2020	761 498 €	131 747	117 253 €	644 245 €
30 juin 2019	830 006 €	131 747	59 056 €	770 950 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 NOVEMBRE 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
CHARLIER *Pascale*
DFE2F87B325246D...



Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée

IN EXTENSO BRETAGNE

7 Avenue Charles Tillon
35000 RENNES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO BRETAGNE
7 Avenue Charles Tillon
35000 RENNES

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO BRETAGNE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO BRETAGNE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fond commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 novembre 2022

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Signé par Albert ABEHSSERA
Le 18/11/2022

 Signed with
universign



Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes